



🕒 **PPL financement d'un parti politique par une personne morale / Sénat** : Le Sénat a adopté hier à l'unanimité la proposition de loi du sénateur (PS) du Loiret Jean-Pierre SUEUR visant à pénaliser l'acceptation par un parti politique d'un financement par une personne morale (cf. BQ du 29/10/2015), qui doit désormais être examinée à l'Assemblée nationale.